



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES  
ET DES ANCIENS  
COMBATTANTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Le Ministre délégué*

---

**Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant  
la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie**

**Jeudi 5 décembre 2024**

Jean-Louis Thiériot, ministre délégué auprès du ministre des  
Armées et des Anciens combattants

Au terme d'une année marquée par les célébrations du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération, nous nous rassemblons aujourd'hui pour la dernière des onze journées annuelles par lesquelles la Nation a souhaité distinguer les aspects de son histoire dont elle désire conserver plus particulièrement la mémoire.

Le 19 mars, jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie en application des accords d'Evian du 18 mars 1962, nous avons célébré la première de ces onze journées, journée nationale du souvenir et du recueillement.

Elle célébrait le soulagement des familles françaises qui virent revenir leurs fils.

Cette date, cependant, ne marqua pas la fin des souffrances pour tous, mais fut l'annonce du drame que devaient vivre les rapatriés, et de tragédies plus sanglantes encore pour ceux qui avaient combattu aux côtés de la France et ne purent la rejoindre.

C'est pourquoi, le 25 septembre, nous avons rendu hommage aux harkis et aux autres membres des formations supplétives : la Nation leur exprime sa gratitude, et s'efforce ainsi de leur rendre ce qu'elle leur doit.

La coexistence de ces trois journées démontre l'importance, l'actualité et la complexité des mémoires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Elle témoigne de la place qu'elles occupent encore dans la conscience nationale.

Cette mémoire est vivante.

Des centaines de milliers d'hommes revinrent blessés dans leur chair et dans leur âme ; nombre d'entre eux sont toujours parmi nous, et doivent porter encore aujourd'hui des souvenirs qu'ils étaient trop jeunes pour vivre sans dommage, des souvenirs qui, malgré l'âge, ne seront jamais oubliés.

Des générations ont passé, mais leurs enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, souvent, ont hérité de ces souvenirs.

L'hommage de ce jour a cela de particulier qu'il commémore lui-même, également, un acte de mémoire.

Le 5 décembre 2002, en effet, le président Jacques Chirac inaugurerait le Mémorial national érigé sur le quai qui porte désormais son nom.

Au bord de la Seine, on peut lire depuis cette inscription : « à la mémoire des combattants morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, et à celle de tous les membres des forces supplétives, tués après le cessez-le-feu en Algérie, dont beaucoup n'ont pas été identifiés. »

1 343 000 appelés ou rappelés, 405 000 militaires de carrière ou engagés, près de 200 000 supplétifs ont servi sur les différents théâtres d'opération d'Afrique du Nord.

Cette mémoire n'avait pas été immédiate.

Longtemps, un voile pudique avait été jeté sur les « événements ».

Il fallut toute la persévérance des associations pour obtenir en 1967 le titre de reconnaissance de la nation, et en 1974 le statut de combattant.

Après presque quatre décennies, en 1999, le Législateur reconnaissait officiellement qu'il s'était agi non seulement d'opérations, mais d'une guerre menée pour la France.

Car c'est bien pour la France qu'ils sont morts, et les combattants d'Afrique du Nord l'ont servie avec autant de mérite et de valeur que l'avaient fait leurs prédécesseurs.

Comme les soldats de l'an II, comme ceux du commando Kieffer, de la 1<sup>ère</sup> armée de Lattre et de la 2<sup>e</sup> DB de Leclerc, comme tous les combattants de la France Libre et les parachutistes de Dien Bien Phu, comme ceux du Liban, hier et aujourd'hui, ce sont toujours les mêmes soldats de France : les frères des Poilus.

À leur suite, par le sang versé, ils ont gagné le droit que personne ne pourra jamais leur enlever de prendre place dans cet immense cortège des « morts pour la France » commémorés le 11 novembre dans chacune de nos villes : ils ont mérité d'être associés de manière irrévocable à cet hommage sacré.

Non, ils ne sont pas morts pour rien : leurs faits d'armes furent bien réels ; leur bravoure également ; leur dévouement entre camarades, surtout. Dans la dureté des combats, devant l'horreur endurée, ils ont tenu pour tous ceux qui comptaient sur eux.

Haut lieu de la mémoire nationale, ce mémorial, inauguré le 5 décembre 2002, continue l'œuvre du souvenir.

Sur sa colonne centrale, mention fut ajoutée en 2010 des victimes civiles françaises de la guerre d'Algérie.

Nous nous rappelons des victimes des attentats du Milk-Bar et de la rue Michelet, le 30 septembre 1956, de celles de la rue d'Isly, tombées sous des balles fratricides le 26 mars 1962. Nous pensons aussi aux Européens massacrés dans les rues et les immeubles d'Oran, le 5 juillet 1962.

La loi du 23 février 2005 demanda d'associer à cette journée nationale les rapatriés et les personnes disparues.

Nous n'oublions pas le million de Français d'Algérie d'origine européenne, arrachés à ce qui était devenu pour eux une terre charnelle.

Nous n'oublions pas les personnes disparues et leurs familles, qui doivent porter le poids d'un héritage d'ombre et d'absence.

Nous gardons tous ces souvenirs, dans leur diversité qui est le reflet des vies qui les ont portés — des vies qui avaient chacune une valeur immense.

Vive la république et vive la France.